

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 74

Artikel: Cote de l'argent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de café noi, ai peu i veu allai à yé. » En mé lai neu, i me révoye, mon ventre gronçenail. I sâ-te feu di yé, i ravouète dô le yé, mon Dué qué misère ! pe de potat ! i me revoiyô vèlle ; i me depâdge d'enfué in peté bout de tchindelle, ai pe i rite aiva les égrais. Aïrrivai en lai tiyeugenne, mai tchindelle se shouéchié. En reviraïnt poi li, i trove in sayetât, i m'écœupéché de tchu.... ai l'étaït temps ! ! I remonté dains mai tchaimbre ai santôn, renfué in bout de tchindelle ; Eh ! que d'iantre é-te fait ? qu'i me dié, i éto éyeboussié de saing... i me réchué aivo mon motchou, ai pe i me recoutché.

Aï fayé yi rallai dous, trâs cô dains lai neu, soli alai aidé to c'ment enne épeule. Lo maïtîn i dié en lai fanne qu'i velo allai djenqu'en lai vèlle.

« Te reveré coutchié ci soi » qu'elle me dié. I revegné le soi, trové-lai fanne é lai baichatte en lai tiyeugenne. Lai mère me dié : « Ai pe, ai pe, ci ventre Djoset, ai te fait aidé mâ ? — Soli se pèse in pô, qu'i dié. — Ai t'é faiyu revyai cte neu Djoset — Aïlarme ! mon Dué ! dié lai baichatte, i aivô rêbiai de bôlai in potat dô vote yé... Vou à ce que vos êtes aivu cte neu ? — Ma foi, qu'i y dié, i seu déchendu : mai tchindelle s'a shoushié, que velai vos ? i ai trovai in sayat ou sayetât, i ne sais quoi, ai pe, ma foi... Vos compren'e... i n'euhe saïvu aïtendre... Echthiu-ai... »

I entrô lai droit à poille, qu'i oueyé lai baichatte que diait en sai mère : « I vos lé diô bin, que note boudin sentait le femiè ! — Qué l'affaire ! dié lai mère, pouy ! i craï bin qu'i veu rendre ! » I allé vouère en lai tiyeugenne ces pouères fannes, ai se teignin le ventre ; mon Dué ! eup, eup, eup, fesin-t-ye. « Aïlarme ! Djoset, à ce que te n'é pe, fait tes bésaignes dain lô saing de note poué ! ! eup ! epe ! te comprends, eup ! eup ! nos aint fait le boudin, eup ! nos en ain maïndgié, eup ! ! » Qu'âce qu'i velô faire, c'était trop lai !

Les amateurs deboudin, faites qment moi, tyérie-te-lo devant de lô mândjié.

In frêsse boudin.

Recréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 72 du *Pays du Dimanche* :

280. CHARADE.

Oiseau.

281. CONTRAIRES.

Les absents ont tort.

aidéur.	— Beauté.
païs.	— Mince.
ouree.	— Embouchure.
voir.	— Doit.
avard.	— Discret.
ilence.	— Bruit.
estimer.	— Mépriser.
noir.	— Blanc.
riste.	— Joyeux.
ouvenir.	— Oubli.
ceupé.	— Oisif.
oble.	— Vilain.
ombe.	— Berceau.
rop.	— Peu.
ordre.	— Désordre.
ichesse.	— Pauvreté.
out.	— Rien.

282. ANAGRAMME.

Ramier, Marier.

283. MOT CARRÉ.

R A V I N
A B I M E
V I Z I R
I M I T E
N E R E E

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Joseph Grimaire à Montignez ; Appoline Froidevaux à Saignelégier ; Charles Dentz à Porrentruy ; E. H. Guehot au Landeron ; M^{lle} Cécile Boucon au Noirmont ; Bouche-trons à St-Imier.

288. CHARADE.

Mon *premier* est un instrument à vent.
Mon *dernier* est l'image de ce qui n'est pas sage.

Mon *entier* est entouré d'eau.

289. SURPRISE.

Quel est le Prénon féminin qu'on peut écrire avec une orthographe de fantaisie, sans employer une seule des lettres dont il se compose ?

290. MÉTAGRAMME.

Sur six pieds, plus d'un conquérant
Entra, par moi, dans une ville ;
Transformez mon chef, à l'instant,
En moi plus d'un marmot babille.

291. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-après par les lettres suivantes de manière à former en croix les noms d'un poème français et de l'un des principaux personnages qui en sont les héros.

e, e, i, c, c, d, h, m, n.



Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 13 juin prochain.

Bons mots

Mme X... se plaint de son mari. Elle est malheureuse, elle n'y peut tenir, elle pleure, elle crie.

— Que diable aussi, lui dit-on, pourquoi l'avez-vous épousé ?

— Eh ! les médecins m'avaient dit qu'il n'avait plus que trois mois à vivre !

Enfants terribles.

Le père. — Tu as encore battu ton petit frère, Jean !
Jean. — Mais papa, il avait avalé de l'encre, alors j'ai voulu lui faire manger ce morceau de papier buvard et lui il veut pas.

Publications officielles.

Chevaux de trait. — L'Administration militaire a besoin pour le rassemblement de troupe qui aura lieu du 28 août au 15 septembre d'un assez grand nombre de chevaux de trait. Les propriétaires qui sont disposés à en louer sont priés de le faire savoir au maire de leur commune d'ici au 10 juin. Voir les conditions sur la *Feuille officielle du Jura* n° 43 du mardi 30 mai. MM. les maires transmettront les offres des propriétaires après le 10 juin au commissariat cantonal des guerres.

Convocations d'assemblées.

Bassecourt. — Le 11 à 2 h. 1/2 pour statuer sur une demande d'achat de terrain, nommer une commission, voter le règlement de distribution des eaux, etc...

Fontenais-Bressaucourt. — Assemblée paroissiale le 11 juin à 10 h. 1/2 pour nommer deux nouveaux conseillers.

St-Brais. — (2^e section) Le 11 après l'office pour s'occuper de la réparation des chemins.

Boncourt. — Le 4 juin à 12 h. 1/2 pour s'occuper de réparation à la cure.

Chevenez-Courtedoux. — Assemblée paroissiale le 4 à 3 h. pour passer les comptes et voter le budget.

Chevenez. — Le 4 à midi pour s'occuper de la construction d'un chemin.

Delémont. — Le 4 à 10 h. 1/2 pour voter une subvention à une fabrique de coutellerie.

Montmelon. — Le 11 à 2 h. pour passer les comptes, réviser le règlement d'organisation, nommer un membre de la commission de santé et décider une vente de terrain.

Moutier. — Assemblée de l'arrondissement d'état-civil le 4 à 10 h. 1/2 pour passer les comptes, voter le budget et réélire l'officier d'état-civil et son suppléant.

Undercelier. — Assemblée bourgeoise le 4 à 2 h. 1/2 pour nommer un conseiller et s'occuper d'une vente de terrain.

Cote de l'argent

du 31 mai 1899

Argent fin en grenailles. fr. 108. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 110 le — kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.

Devinette.



Où se trouve la meunière ?